

ter le parc. Le ministre dira qu'il ne faut pas s'inquiéter, que la fermeture n'aura pas lieu avant 1975, mais tout le monde sait qu'il est impossible de poursuivre l'activité de ces camps sous la menace de la guillotine.

Le gouvernement n'ignore certainement pas que l'un de ces camps, celui de l'Église anglicane, rappelle le souvenir de ceux qui ont sacrifié leur vie au cours de la seconde guerre mondiale. Sauf erreur, on a aussi averti les Églises qu'elles ne seraient pas dédommagées pour leurs établissements et leurs immeubles actuels. C'est un procédé tout à fait dictatorial.

Pendant plusieurs années, le gouvernement a promis de tenir au Manitoba des audiences publiques où serait discutée la politique à l'égard des parcs nationaux. Quand ces audiences seront-elles tenues? Combien de temps encore la population devra-t-elle attendre?

Que le gouvernement obtienne la réaction du peuple à l'égard de la fermeture de ces camps de jeunesse, du projet de fermeture de la patinoire en plein air du lac Clear, des incroyables hausses d'évaluations commerciales au lac Clear qui, en fin de compte, mèneront à la fermeture de bien des entreprises, et de bien d'autres décisions discutables qu'on prend à l'égard du parc national de Riding Mountain. Je demande au gouvernement de ne pas retarder davantage ces audiences publiques, afin que les intéressés connaissent ses intentions.

● (10.10 p.m.)

La plus grande partie du parc national de Riding Mountain se trouve dans la circonscription fédérale de Marquette. Monsieur l'Orateur, par votre entremise j'invite personnellement le ministre à être mon hôte et à visiter le parc. Je lui montrerai les camps de jeunesse qu'il force à fermer. Je voudrais qu'il voie personnellement à quel point les politiques du gouvernement en ce qui concerne ce parc sont idiotes. Une telle visite le lui ferait mieux comprendre. Je supplie le gouvernement de ne pas chasser les camps de jeunesse du parc national Riding Mountain. De nombreux Canadiens de l'Ouest y vont et en bénéficient. S'il veut établir une nouvelle politique des parcs nationaux, qu'il l'applique dans de nouveaux parcs sans rien changer à ceux qui existent.

Je tiens finalement à signaler que la fermeture de ces camps est un autre exemple d'inconséquence de la part du gouvernement. D'autres ministères dépensent de grosses sommes pour encourager les jeunes à voyager et à visiter notre pays. Des auberges de jeunesse s'établissent partout. Par ailleurs, le ministère chargé des parcs nationaux impose la fermeture de camps tenus par des Églises, qui sont une inspiration pour les jeunes et leur font plus de bien que tous les programmes gouvernementaux que j'ai vus jusqu'à maintenant.

**M. Albert Béchard (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice):** Monsieur l'Orateur, des groupes confessionnels exploitent six camps privés de jeunes dans le parc national de Riding Mountain. Les accords ont été renouvelés avec quatre d'entre eux, les autorisant à y occuper les terrains en question jusqu'au 31 mars 1975; des renouvellements semblables seront accordés aux deux autres groupes.

A l'heure actuelle, un certain nombre d'organismes privés exploitent des camps dans nos parcs nationaux. Ils les y ont aménagés à une époque où nos parcs étaient peu visités. Les visiteurs s'étant multipliés depuis, il nous est impossible de nous rendre à toutes les demandes de nouveaux organismes désireux d'y établir des camps. Aussi, devient-il nécessaire de projeter le recouvrement, à long terme, des terres autrefois réservées à divers usages exclusifs, et de donner accès au grand public à tous les services disponibles dans les parcs, sans accorder de privilèges spéciaux et de droits exclusifs à certains groupes ou individus.

Nous nous rendons compte de la nécessité d'un essai prudent pour établir des pratiques, des procédures et des programmes pour les camps sous la surveillance du ministère. Nous espérons y intéresser plusieurs organismes méritants qui pourront profiter des installations réservées auparavant à un usage exclusif. Le ministère se reconnaît une responsabilité particulière à l'endroit des jeunes du Canada. En conséquence, nous voulons être absolument certains que les ressources à cette fin dans nos parcs sont satisfaisantes, bien administrées et que, de fait, elles permettront à un bien plus grand nombre de jeunes d'en profiter maintenant et à l'avenir.

Je voudrais aussi mentionner que cet été un ancien camp des cadets de l'armée situé dans le parc national de Riding Mountain sera exploité par le Service des parcs nationaux et sera accessible à toute organisation qui voudrait en profiter. On suivra le projet de près afin de s'assurer que l'essai de la politique proposée est aussi complet et aussi objectif que possible. Bien qu'il soit impossible de vous donner l'assurance que les accords régissant les camps actuels seront prorogés au-delà de 1975, nous n'avons nullement l'intention de mettre graduellement un terme à leurs activités tant que nous ne serons pas sûrs d'avoir trouvé une autre solution pratique qui nous permettra d'atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés.

En terminant, monsieur l'Orateur, je tiens à remercier le député de l'aimable invitation qu'il a adressée au ministre. Je la lui transmettrai volontiers.

(La motion est adoptée et la séance est levée à 10h 15.)